

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU CIEL ET DE L'ENVIRONNEMENT NOCTURNES (ASCEN) ASBL



info@ascen.be
www.ascen.be

Rue du Dolberg, 7
B-6780 Messancy

C'est en août 2006 que l'idée d'une association de lutte contre la pollution lumineuse en région francophone fit son apparition.

Les buts de cette association sont de sensibiliser le grand public, les décideurs économiques et les responsables politiques à cette problématique, en les informant sur tous ses aspects, qu'ils soient astronomiques, environnementaux, humains, techniques ou énergétiques.

Ce qui motive l'association, c'est de convaincre les autorités et la population de l'intérêt qu'il existe à éclairer moins et mieux, tout en économisant l'énergie, en préservant la vie nocturne et en n'occultant plus la vue du ciel et de notre univers.

Son objectif n'est pas de supprimer l'éclairage mais le mauvais éclairage sans pour autant compromettre la sécurité des personnes. Il s'inscrit dans la philosophie de la déclaration de La Palma de 2007 ainsi que dans les principes énoncés dans le préambule de la Déclaration de l'Année Internationale de l'Astronomie 2009 à savoir :

« Le ciel, notre héritage commun et universel, est une partie intégrale de l'environnement perçu par l'humanité. L'Homme a toujours observé le ciel pour l'interpréter ou pour comprendre les lois physiques qui gouvernent l'Univers. Cet intérêt pour l'astronomie a eu de profondes implications dans la science, la philosophie, la religion, la culture et notre conception générale de l'Univers. »

« Le droit à un ciel nocturne non pollué permettant la contemplation du firmament devrait être considéré comme un droit inaliénable équivalent à tous les autres droits environnementaux, sociaux et culturels de l'humanité, en raison de son impact sur le développement de tous les peuples et sur la conservation de la biodiversité. »

Depuis 2008, nous participons avec des partenaires francophones et néerlandophones (Inter-Environnement Wallonie, Preventie Lichthinder, Bond Beter Leefmilieu, Fédération Francophone d'Astronomes Amateurs de Belgique et Vereniging Voor Sterrenkunde) aux Nuits de l'Obscurité. Nous avons même reçu, en 2008, le soutien de la Fondation Prince Philippe pour cette manifestation.

Francis VENTER

Président
Rue du Dolberg, 7
B-6780 Messancy

0473.63.44.24 (gsm) 063.38.96.86 (privé)
francis.venter@gmail.com (privé)
00352/49.39.39.510 fventer@lag.lu (professionnel)

Philippe DEMOULIN

Vice-président
Rue Saint-Maur, 95
B-4000 Cointe (Liège)

0485.07.47.55 (gsm) 04.252.16.65 (privé)
04.366.97.85 demoulin@astro.ulg.ac.be (professionnel)

Philippe VANGROOTLOON

Secrétaire
Rue Pays de Liège, 30
B-6061 Montignies sur Sambre

0499.16.26.02 (gsm) 071.32.58.18 (privé)
philippe.vangrootloon@gmail.com (privé)

Jean-Marie MENGEOT

Trésorier
Rue Charles Zoude, 53
B-5000 Namur

0473.53.90.93 (gsm) 081.73.57.86 (privé)
jean.marie.mengeot@gmail.com (privé)